

Compléments - 017423/KK P - La Bégude-de-Mazenc (26) - Installation d'ombrières agrivoltaïques

Action	Détails	Date
Complété	Bonjour, Je vous remercie pour votre retour et espère vous apporter toutes les précisions dont vous avez besoin, notamment relatives à la description du projet, son faible impact sur la biodiversité et sur les éléments mis en place pour veiller à sa bonne intégration paysagère. Aussi je tiens à préciser que ce démonstrateur agrivoltaïque aura pour but d'expérimenter les biens faits d'une protection des cultures contre les intempéries et aléas climatiques mais aussi et surtout les biens faits d'un ombrage maîtrisé sur les cultures en Provence, pour éviter l'évapotranspiration des plantes et avoir ainsi une meilleure gestion de l'eau. L'exploitation se fera en bandes de 13m entre les panneaux et avec pour impératif le maintien des cultures locales dont les lavandins déjà en place. Bien cordialement.	07/05/2026 18:44
Demandes de complément	Bonjour, Afin que votre demande puisse être instruite, je vous demande de bien vouloir envoyer les compléments suivants : - impact paysager : le cerfa fait état d'une vigilance pour l'intégration paysagère p10 sans plus de précision. Il serait nécessaire de connaître la hauteur des structures et les mesures d'intégration prévues - impact sur la biodiversité et sur les sols : concernant la biodiversité, votre dossier ne s'appuie pas sur des inventaires réalisés sur site. Pouvez-vous justifier cette absence ou fournir des données si vous en avez? En effet, avec les informations actuellement contenues dans votre dossier, il nous est difficile de se prononcer sur les éventuelles incidences sur la biodiversité de votre projet. Il est également nécessaire que vous précisiez l'espace inter-rangée et le type de culture envisagé sous panneaux. Merci d'avance	07/05/2026 15:55